



Lycée Nicolas Appert
Enseignement général, hôtellerie, STI
depuis 1989

DROIT A L'IMAGE

Extrait de l'article 9 du Code civil : « Chacun a le droit au respect de sa vie privée ».

Je soussigné(e)

NOM et Prénom du responsable ou de l'élève majeur :

NOM et Prénom de l'élève mineur :

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

(rayer la mention inutile)

le lycée Nicolas Appert à utiliser, reproduire ou diffuser à titre gratuit des photographies ou des séquences filmées où la personne désignée ci-dessus est identifiable, sous forme de site web, cédérom, document imprimé ou cassette vidéo, notamment dans les cadres suivants :

- Plaquette de présentation du lycée, sous la responsabilité du chef d'établissement
- Site internet du lycée, sous la responsabilité du chef d'établissement
- Présentations multimédia, réalisées sous la responsabilité du chef d'établissement, montrant des élèves ou des adultes dans des activités pédagogiques ou éducatives en rapport avec le fonctionnement du lycée
- Journal du lycée à diffusion interne, sous le contrôle du chef d'établissement
- Présentation du lycée et de ses activités pédagogiques et éducatives.

Cette autorisation est valable pour toute la scolarité de l'élève. L'utilisation du droit à l'image reste acquise au lycée après le départ de l'élève.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal de l'élève mineur ou de l'élève majeur, précédée de la mention « Lu et approuvé » :